

# Pour une bonne rentrée scolaire

## La Caisse des écoles et la municipalité multiplient leurs efforts

M. le principal du collège disait aux parents de ses élèves, réunis l'an dernier, en début d'année scolaire : « Vous avez de la chance d'avoir une telle municipalité ».

Il faisait allusion aux avantages multiples dont bénéficient les familles seynoises dans le domaine scolaire grâce aux efforts sans cesse renouvelés et accrus de la municipalité.

A la caisse des écoles, dont les adhérents sont composés surtout de parents d'élèves, l'aide de la ville est grandement appréciée.

### Les fournitures scolaires

A la veille de la rentrée scolaire, nous allons en examiner un aspect : les fournitures scolaires. Le montant du cautionnement demandé aux élèves est si modique que, pratiquement, les fournitures sont gratuites. Quand nous disons fournitures, il s'agit de cahiers, crayons, plumes, etc... mais également des livres. Il ne peut être question, évidemment, d'acheter à chaque élève une boîte de peinture, un dictionnaire « Larousse » ou une boîte de compas. L'essentiel des instruments de travail pour les écoliers et les étudiants est distribué dans toutes nos écoles depuis les petits jeux éducatifs en usage dans les classes maternelles ou enfantines, jusqu'aux plus beaux ouvrages des classes de préparation au baccalauréat.

### Effort financier considérable

Cela représente des dépenses dont vous allez juger l'importance : en 1956, la caisse des écoles a réglé les dépenses suivantes :

Fournitures.. ..	1.650.000 fr.
Livres.. ..	4.500.000 fr.
Matériel éducatif..	480.000 fr.

Soit au total.. .. 6.630.000 fr.

En 1957, il faut parer à deux choses : l'augmentation des effectifs (surtout dans les collèges) et les hausses de prix.

Pour les deux collèges Martini et Curie, il fallut satisfaire pour la rentrée à une commande complémentaire de livres s'élevant à 1.600.000 fr. justifiée par la création de sept divisions nouvelles. Si toutes les dépenses ne sont pas encore réglées pour cette année, on peut néanmoins en évaluer le montant qui se répartit ainsi :

Fournitures.. ..	2.600.000 fr.
Livres .. ..	5.250.000 fr.
Matériel éducatif ..	500.000 fr.

Soit au total.. .. 8.350.000 fr.

Les dépenses en 1957 dépassent donc de 1.720.000 fr. celles de 1956.

### La subvention communale

La caisse des écoles pourra cependant faire face à ces dépenses supplémentaires grâce à l'augmentation de la subvention communale. Rappelons que le budget de la ville a prévu, fort heureusement, pour cette année, une augmentation de cette subvention qui est passée de 15 à 18 millions.

Il y a tant de bavards autour de nous qui parlent de défendre l'école laïque menacée ! Peut-être feraient-ils bien de se pencher un instant sur les activités de la caisse des écoles et de la municipalité qui la soutiennent d'une façon aussi concrète !

Et combien les réalisations en faveur de l'école seraient plus grandioses si les milliards des contribuables, par centaines, ne s'en allaient pas chaque année en fumée... et pour quel résultat ?

### Un devoir de la population : Renforcer la Caisse des Ecoles

Tous les parents d'élèves se rendent compte des efforts consentis en leur faveur.

Comment en serait-il autrement quand on sait qu'un élève de la classe du Certificat d'Etudes va recevoir 5.000 francs de livres ; un étudiant d'une classe terminale va recevoir pour 15.000 francs d'ouvrages divers ?

Si en maints endroits la rentrée des classes cause de sérieux soucis aux familles des travailleurs, on peut dire qu'à La Seyne ces soucis sont bien atténués.

C'est pourquoi, conscients des avantages qu'ils reçoivent, les parents n'hésiteront pas à venir renforcer les rangs de la grande association, de la grande famille peut-on dire que représente la Caisse des Ecoles de La Seyne dont le but essentiel est de faciliter l'instruction des enfants.

L'an dernier nous avons enregistré près de 2.000 adhésions. Ce chiffre sera certainement dépassé cette année.

Le conseil d'administration qui va se réunir sous peu arrêtera son plan d'activité pour l'année scolaire qui s'ouvre.

Nul doute qu'il aura l'appui de toute la population. Le concours de tous les amis de l'Ecole laïque, de tous ceux qui veulent améliorer le sort de l'enfance, lui permettra de parfaire sans cesse un bilan déjà si positif. — M. AUTRAN, V.P. de la Caisse des Ecoles.